

S'agissant de la 1^{ère} réunion suivant le renouvellement de la majeure partie de l'assemblée, Partick Lavarde procède à une rapide présentation du Cemagref qui est suivie par un tour de table où chacun décline brièvement son identité et sa fonction.

L'ordre du jour est modifié pour que le budget 2004 soit traité juste après l'approbation du PV de la réunion du 25 juin 2003 (approuvé à l'unanimité), en raison du départ précipité de la représentante du Ministère du Budget [Axelle Dehesdin].

Les 2 représentants du MEDD [E.Vindimian et JM.Michel] sont absents en raison d'un déplacement avec Roselyne Bachelot.

Le budget 2004 est présenté par Pierre-Yves Saint [nouveau secrétaire général en provenance de l'INRIA, en poste depuis 4 ou 5 jours].

Assez traditionnellement désormais, l'accent est notamment mis sur l'importance des ressources propres [RP] qui ont d'ailleurs connu une progression très nette dès que le soutien de base a augmenté sensiblement en 2001 (sans pour autant atteindre celui des autres EPST – le Cemagref est encore un des plus mal lotis, si l'on exclut la chute brutale du LCPC en 2004, qui passe désormais en dessous du Cemagref). Ce constat renforce néanmoins le proverbe « Aide-toi le ciel t'aidera », ce cercle vertueux est toutefois mis à profit par la DG qui affiche au budget primitif 2004 une progression de 13.9 % des RP par rapport au BP 2003. Cette évolution est liée à des paiements en retard de collectivités territoriales et du FEDER [fonds européen de développement régional], sinon les RP seraient en baisse. Etant donné qu'une bonne partie de celles-ci provient de ministères, une certaine prudence est en effet nécessaire compte tenu des coupes opérées par le gouvernement dans le budget de la plupart d'entre eux.

Rappelons les suppressions de 7 postes de titulaires sur le BCRD recherche (1 CR1, 1 IE2, 1 TRS, 2 TRN, 1 AJT, 1 AGT) pour recruter 1 CDD "CR" et 6 CDD "IE". Comme il l'a fait la veille pour le CTPC, P.Lavarde présente l'affectation de ces postes sur des tâches vertueusement présentées comme "non-permanentes". Ensuite, il s'inquiète des restrictions du MAAPAR dont les emplois hors BCRD mis à disposition du Cemagref sont moins financés (baisse de 8,6 %).

L'impact négatif de ces mesures nous est présenté de façon atténuée en insistant sur les transformations d'emplois (-5 AJT transformés en +3 CR1, +1DR1, +1DR2) auxquels s'ajoutent - 8 AGTP transformés en +2 IE1, +3 IE2, +3 AI, qui "permettent de répondre aux besoins de compétence des UR".

La parole est ensuite laissée à la salle pour qu'elle commente ces mesures.

La représentante du budget, pour esquiver toute critique, se lance dans une déclaration "panégyrique" sur la LOLF et le NCBC [nouveau cadre budgétaire et comptable]. Cette déclaration a surtout pour finalité de "noyer le poisson" en masquant les restrictions imposées par le gouvernement, après quoi elle quitte la salle.

Mme Jacquesy (MRNT) insiste sur les transformations d'emplois obtenues, Paul VIALLE (CGGREF et président de l'AFSSA) ose avouer son soutien aux transformations de postes de titulaires en CDD pour que la recherche française atteigne le même niveau de réactivité que celle des USA.

Le président du CA [JF.Carrez] s'inquiète de la baisse de la contribution du MAAPAR au budget global du Cemagref.

Le représentant de la Direction Générale de l'Administration du MAAPAR précise que 3 directions (DGA, DGER et DGFAR) étaient d'accord pour contribuer à sa juste valeur au financement des personnels mis à disposition du Cemagref mais que la Direction Générale des Affaires Financières avait tranché négativement face aux importantes restrictions budgétaires dont souffrait le MAAPAR lui-même. Les 3 représentants du MAAPAR présents regrettaient donc sincèrement cet état de fait

d'autant plus qu'ils étaient parfaitement conscients du rôle du Cemagref dans le cadre des missions que lui confie le MAAPAR.

C'est alors l'occasion pour nous, représentants du personnel, de distribuer et lire la déclaration intersyndicale faite la veille en CTPC (jointe en annexe) puis d'insister sur le fait qu'en dépit d'un effort particulièrement important du personnel pour abonder les ressources propres, celui-ci est bien mal récompensé de ses efforts puisqu'on va devoir rogner notamment sur l'action sociale et la formation permanente. De plus, même si le Cemagref n'est pas des plus mal lotis au budget 2004, parmi les EPST, il nous est encore facile de montrer que le soutien de base est encore loin en-dessous de la moyenne de tous les autres organismes en raison d'une dotation particulièrement faible qui s'établissait en 1997 à un niveau près de 3 fois plus faible que celui de l'INRA, plus de 4 fois moindre que celui de la moyenne de tous les EPST et 7.5 fois plus faible que celui de l'INRIA. En 2004, nous serons toujours à un niveau de soutien de base parmi les plus faibles.

M.Masson [Président de la Fédération Régionale Centre des Syndicats d'Exploitants Agricoles] souligne que la situation est encore bien plus critique dans les offices et il s'inquiète de l'austérité qui touche le MAAPAR qu'il juge préjudiciable pour tous les agriculteurs.

Après ces divers échanges, le budget est mis aux voix et est adopté par le CA, les 3 représentants du personnel étant les seuls à voter contre.

Plan stratégique : Comme la veille pour le CTPC, la présentation est réalisée par R.Urien mais cette fois de façon sensiblement plus détaillée en reprenant l'ordre suivant :

- Procédure d'élaboration
- Bilan du plan stratégique 1999-2003 avec ses avancées et points à conforter
- Déterminants et faits marquants du contexte
- Inflexions prioritaires

Nous ne nous attarderons pas sur ces divers points qui sont en ligne sur l'Intranet.

Plusieurs administrateurs sont intervenus au cours de chaque phase pour poser des questions et se faire expliquer certains points mais plus généralement pour exprimer leur satisfaction sur le travail réalisé.

A.R.Jacquesy a remercié pour l'effort accompli et à fait part, hors PV, de son espoir que les moyens suivront.

Ce fut pour nous l'occasion d'intervenir une seconde fois pour mettre en garde les administrateurs vis à vis de financements privés par l'intermédiaire des fondations qui risqueraient de nuire à l'impartialité aujourd'hui très appréciée du Cemagref et qui lui offre ainsi une grande crédibilité vis à vis des décideurs. Enfin cette remarque a été mise à profit pour ne pas comparer la vitalité de la recherche au Cemagref avec celle des USA, louée par P.Vialle, qui est particulièrement dynamique lorsqu'elle touche des secteurs marchands.

Les autres points figurant à l'ordre du jour **DM3, contrats et conventions, tarifs 2004, fusion d'unités de recherche à Nogent sur Vernisson**, non contestée en CTPL] considérés comme essentiellement techniques ont été expédiés très rapidement sans soulever de remarques intéressantes.

A 16h15, l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée après avoir pris note des dates des prochaines réunions du CA les 1^{er} avril, 24 juin et 25 novembre 2004.

*Les représentants du personnel présents :
Alain Liénard, Patricia Saint Cast, Roland Estève (titulaires)
et Jean-Marc Le Bars (suppléant).*

Réunion du CTP Central du Cemagref du 20 novembre 2003

Déclaration liminaire des représentants du personnel SUD Recherche EPST – FO – CGT – SNIGREF

Le budget 2004 de la Recherche vient d'être adopté par l'Assemblée Nationale.

Les représentants du personnel au CTPC du Cemagref, unanimes, désapprouvent ce budget, en régression, et lourd de menaces pour l'avenir. Ils s'élèvent tout particulièrement contre la suppression de 550 emplois de titulaires Recherche – dont 7 au Cemagref - dans l'ensemble des EPST.

Ce n'est pas l'ouverture d'un nombre équivalent de possibilités de recrutements de CDD de 3 ans qui peut « compenser » ces suppressions. Ces CDD en effet ne peuvent servir à couvrir des besoins permanents : les emplois permanents, dans les EPST, doivent être occupés par des fonctionnaires titulaires et nous serons vigilants à faire respecter ce principe fondamental de la Fonction Publique.

Les mesures prises au budget 2004 ne permettent pas de maintenir le potentiel d'emplois de l'Etablissement, déjà gravement entamé en 2002 du fait de la non-compensation de la Réduction du Temps de Travail.

Dans un Etablissement comme le Cemagref, où une proportion importante de personnels est constituée de fonctionnaires Agriculture mis à disposition, à mobilité relativement élevée (parfois à leur corps défendant) – ce qui n'est pas sans poser problème dans certains cas pour assurer la poursuite des activités de recherche et d'expertise – cette politique du gouvernement ne peut que rendre plus difficile la nécessaire continuité des activités.

Les représentants du personnel au CTPC :

- s'élèvent vigoureusement contre les suppressions d'emplois de titulaires Recherche décidées au budget 2004 et ses conséquences :

* accroissement délibéré de la précarité pour les jeunes, les privant ainsi des droits élémentaires à faire des projets professionnels et familiaux

* réduction des possibilités de promotion interne des titulaires Recherche déjà insuffisantes

- demandent à la DG d'explicitier ses intentions sur l'utilisation des CDD de 3 ans qu'elle a l'autorisation de recruter : sur quelles tâches (par définition non-permanentes) ? selon quelles modalités de recrutement et de rémunération ?

Ils considèrent que toute réitération de ce type de mesures dans les budgets futurs mettrait véritablement en péril l'avenir du Cemagref.